

Finances des collectivités locales

Bernard Delcros se veut confiant et optimiste pour la ruralité

Après l'adoption définitive de la loi de finances pour l'année 2023, le sénateur Bernard Delcros a souhaité réunir la presse locale pour mettre en lumière les avancées obtenues en faveur des collectivités rurales cantaliennes.

Chaque année, le sénateur se prête au même exercice : présenter les grandes lignes du budget de l'Etat et préciser l'impact des nouvelles mesures financières et fiscales dans le quotidien des Cantaliens, des entreprises et collectivités locales. Alors que les élus locaux commencent à préparer le budget de leur collectivité dans un contexte de crise géopolitique et énergétique, le sénateur se veut rassurant et confiant en l'avenir car de réelles avancées qu'il a défendues tout au long du débat parlementaire ont été obtenues en faveur des territoires ruraux.

Parmi les avancées, la hausse de 320 millions d'euros de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'Etat aux collectivités, ciblée sur la « Dotation de Solidarité Rurale » à hauteur de 200 millions d'euros, la Dotation de Solidarité Urbaine pour 90 millions et la Dotation d'Intercommunalité pour 30 millions, l'élargissement de la dotation aux communes pour la préservation de la biodiversité qui permettra de passer de 10 communes bénéficiaires dans le Cantal lors de sa création en 2020 à plus de 100 communes en 2023 ou encore l'amélioration du soutien de l'Etat face au coût de l'énergie avec trois nouveaux leviers (le bouclier tarifaire, l'amortisseur électricité et le filet de sécurité énergie) pour les ménages, les entreprises et les collectivités.

Au niveau des investissements, la mise en place d'un

« fonds vert » de deux milliards d'euros (200 millions d'euros pour les départements et 1,8 milliard d'euros pour les communes et intercommunalités) vient renforcer le soutien aux investissements des collectivités engagées dans des réalisations au service de la transition énergétique et écologique. Autre bonne nouvelle, la hausse de la participation de l'Etat au fonctionnement des Maisons France services...

Faire évoluer les Zones de Revitalisation Rurale dont l'avenir se jouera dans la loi de finances 2024, garantir une superficie constructible dans toutes les communes rurales sans remettre en cause l'objectif national de sobriété foncière... sont les premiers combats que Bernard Delcros mènera en 2023 pour faire reconnaître les besoins mais aussi les atouts de la ruralité à



Bernard Delcros lance un message d'espoir pour tous les territoires ruraux de France.

l'échelle nationale et européenne. Le sénateur en est convaincu, « Notre pays ne pourra réussir qu'avec les territoires ruraux à ses côtés. Et l'idée fait son chemin. Aussi, contre le défaitisme ambiant, les élus doivent plus que jamais croire aux atouts du Cantal et continuer à investir pour l'avenir ! ».